

Se protéger des plantes d'intérieur toxiques



Julie Bleau
jbleau@asstsas.qc.ca

Certaines plantes d'intérieur sont toxiques. Toxique ne signifie pas nécessairement la mort ! Mais plutôt que la plante causera un malaise. Ici, nous traiterons des plantes qui occasionnent des dermatites et non de celles dont l'ingestion est toxique.

Une entreprise d'économie sociale en aide domestique, Services à la Communauté du Rousseau inc. de Rawdon rapporte le cas d'une préposée ayant souffert d'une irritation importante de la peau des mains. Dans le cadre de son travail, elle arrose les plantes, les secoue pour en faire tomber les feuilles mortes qu'elle ramasse ensuite. À la demande d'une cliente, elle taille aussi une plante. Quelques instants plus tard, elle ressent des démangeaisons et des brûlures aux mains, puis présente des cloques.

En 2010, le Centre antipoison du Québec a reçu 1 256 appels portant sur des intoxications par les plantes^{1,2}. La majorité de ces cas ont entraîné peu ou pas de conséquences (sachez que les cas d'intoxication par des produits de nettoyage sont beaucoup plus nombreux).

Irritation ou allergie ?

Certaines plantes sont irritantes : leur contact avec la peau peut causer une réaction appelée dermatite. L'intensité des symptômes peut varier d'une personne à l'autre.

DERMATITE DE CONTACT IRRITATIVE

Elle se présente sous forme de gonflements, rougeurs, vésicules dont les manifestations sont limitées précisément aux régions corporelles ayant été en contact direct avec la plante. Ces lésions sont douloureuses, brûlantes, parfois purulentes (pensez à l'herbe à puce, heureusement absente dans la maison !). Cette dermatite peut être de nature mécanique et causée par des excroissances de la plante (épines, poils, aiguilles) qui blessent la peau. Elle peut aussi

En 2010, le Centre antipoison du Québec a reçu 1 256 appels portant sur des intoxications par les plantes.

être de nature chimique causée par une substance toxique généralement contenue dans la sève de la plante, parfois sur les feuilles.

DERMATITE DE CONTACT ALLERGIQUE

Les lésions s'étendent au-delà des zones corporelles ayant été en contact avec la plante. Dans le cas d'une allergie, les lésions apparaissent quelques jours après la première exposition et un ou deux jours plus tard pour les expositions suivantes³.



Moyens de protection

Pour prévenir la dermatite, évitez que la sève ou les feuilles irritantes ne touchent la peau. Ainsi, lorsque vous bouturez ou taillez une plante, protégez vos mains en portant des gants.

Au moment de tailler les euphorbes (plantes qui ressemblent à des cactus), leur sève laiteuse peut gicler. En plus des gants, il est recommandé de porter des lunettes, car le contact de la sève avec la cornée de l'œil peut causer des dommages graves et irréversibles.

Premiers soins en cas d'intoxication

À la suite d'un contact avec une plante, si vous ressentez des démangeaisons ou des brûlures, ou que des rougeurs ou gonflements apparaissent sur la peau, suivez ces recommandations :

- vérifiez si des corps étrangers sont présents dans la peau (épines, aiguilles). Le cas échéant, retirez-les à l'aide d'une pince à épiler ;
- enlevez les vêtements contaminés ;
- rincez la peau à l'eau tiède pendant au moins 10-15 minutes sans frotter ;
- n'appliquez rien sur la peau (ni crème, ni lotion) ;
- communiquez avec le Centre antipoison du Québec et décrivez la plante. Pour cela, ayez la plante ou sa photo sous les yeux (facile de prendre une photo avec le téléphone cellulaire).

Lorsque vous bouturez ou taillez une plante, protégez vos mains en portant des gants.

Certaines plantes d'intérieur sont toxiques, mais la majorité d'entre elles ne comportent pas de risque pour la peau. Lors de la manipulation ou du bouturage des plantes irritantes, des mesures de protection simples permettent aux aides à domicile de se protéger. ■

RÉFÉRENCES

1. CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC. *Prévenir les intoxications par les plantes. Elles sont belles, elles sentent bon, mais...*, Communiqué 10 février 2012 (csssvc.qc.ca/publications/doc/CAPQ_com2012%20-%20plantes.pdf).
2. CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC. *Des plantes toxiques chez nous ? C'est le bouquet !* (csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=881).
- CENTRE ANTIPOISONS BELGE. *Plantes*, brochure (centreantipoisons.be/sites/default/files/imce/Brochure%20CAP_Plantes_FR_web.pdf).
3. « Réactions cutanées allergiques et toxiques aux plantes », *REV Med*, Suisse, 2010 ; 824-829 (revmed.ch/rms/2010/RMS-245/Reactions-cutanees-allergiques-et-toxiques-aux-plantes).

**LE CENTRE ANTIPOISON DU QUÉBEC
OFFRE DES SERVICES DE CONSULTATION
TÉLÉPHONIQUE 24 H SUR 24, 7 JOURS SUR 7
1 800 463-5060**

PLANTES D'INTÉRIEUR TOXIQUES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Plantes toxiques	Effets toxiques possibles
Anthurium Dieffenbachia	Toute la plante est toxique. Elle contient des cristaux d'oxalate de calcium qui agissent sur la peau comme de petites aiguilles. Le contact avec la plante cause des démangeaisons et une inflammation de la peau. De plus, pour le dieffenbachia, le contact de la sève avec les yeux provoque douleur, larmolement et gonflement des paupières. Des conséquences permanentes peuvent survenir.
Euphorbes (poinsettia, groupe de plantes ressemblant au cactus)	La sève blanche (latex) est très irritante pour la peau, surtout pour les muqueuses. Des rougeurs et des cloques peuvent apparaître sur la peau, et ce, jusqu'à quelques heures après le contact. Le contact de la sève avec les yeux peut causer des lésions sévères à la cornée.
Philodendron	Le contact de la sève avec la peau occasionne des démangeaisons et de l'inflammation.



Photos : Veer.com